

BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE CHARGE VENDEUR

Vente d'un bien (maisons / immeubles / appartements / terrains / murs commerciaux)

Prix de vente	Honoraires TTC charge vendeur
De 0€ à 50 000€	6 000€
De 50 001€ à 100 000€	7 000€
De 100 001€ à 150 000€	8 000€
De 150 001€ à 200 000€	10 000€
De 200 001€ à 250 000€	12 000€
De 250 001€ à 300 000€	14 000€
De 300 001€ à 350 000€	16 000€
De 350 001€ à 400 000€	18 000€
De 400 001€ à 450 000€	20 000€
De 450 001€ à 500 000€	22 000€
De 500 001€ à 600 000€	24 000€
De 600 001€ à 700 000€	26 000€
Plus de 700 000€	28 000€

Honoraires pour la vente d'un garage ou d'un parking : 3000€ TTC à la charge du vendeur.

BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION (LOGEMENT NON MEUBLÉ OU MEUBLÉ)

Honoraires TTC à la charge du locataire :

- Honoraires de visite, constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€/m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/m²

Honoraires TTC à la charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise et de négociation : offert
- Honoraires de visite, constitution de dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€/m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/m²

Le total de ces honoraires ne peut pas excéder le prix d'un loyer hors charges.

Honoraires d'établissement de baux professionnels ou commerciaux : 30% TTC du montant du loyer annuel HT (15% TTC à la charge du bailleur et 15% TTC à la charge du locataire)

BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION PARKING OU GARAGE

60€ à la charge du bailleur et 60€ à la charge du preneur

Mise à jour le 24/11/2023



Estimation - Achat - Vente - Location

SAS ROMARIE IMMO, 32 rue du Général Patton 57330 HETTANGE GRANDE, au capital de 10 000 € - SIRET 887 601 342 00025 R.C.S. de THIONVILLE
- Carte Professionnelle : Transaction et Gestion n° CPI57052020000044674 délivrée
par le CCI MOSELLE - Garantie : GALIAN, 89 rue de la BOETIE 75008 PARIS - Transactions avec réception de
fonds - Banque : BPLC, 57 rue de Franchepré 54240 JOEUF.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21

BARÈME GESTION LOCATIVE



HONORAIRES DE GESTION

CENTURY 21

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	8,4%	9,6%	10,8%	
En % HT de l'encaissement	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Paiement fournisseurs (artisans, syndic...)	○	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	€ TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	●	150 € TTC
Frais pour clôture du mandat suite résiliation	○	○	○	60€ TTC
Représentation en Assemblée Générale	○	○	●	150€ TTC par représentation

GLI (garantie des loyers impayés) : 2,10%

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%